

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

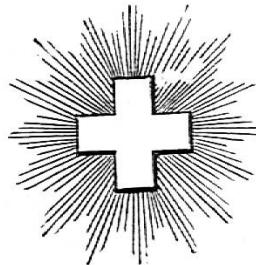
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 10



LAUSANNE

9 mars 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Lettre de Paris. — Instructions générales et programme pour les classes primaires supérieures. — Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. — Petite poste. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : L'encre. — Composition : Le postillon. — Dictées. — Comptabilité : Compte de caisse d'une jeune fille. — Dessin : Croquis coté d'un tabouret de pied.*

LETTRE DE PARIS

4^e *Inspecteurs primaires ; leurs attributions.* — Administrativement parlant, les inspecteurs primaires ne sont guère que des agents de transmission ; il conviendrait de leur donner plus d'initiative et « notamment de leur conférer le pouvoir de décider dans des cas plus nombreux aux lieu et place des inspecteurs d'académie, » qui sont les chefs départementaux du service de l'instruction primaire. — Il importeraient, en outre, « d'instituer officiellement, dans chaque département, un *Conseil des inspecteurs primaires présidé par l'inspecteur d'académie*, lequel devrait intervenir et statuer dans les événements principaux de la carrière d'un instituteur : admissions au stage, titularisation, changements, récompenses, peines disciplinaires, mise à la retraite ». Le rapporteur estime que ce serait le meilleur moyen de satisfaire au vœu de l'immense majorité des intéressés, qui est que l'on fasse « prévaloir le mérite personnel et la justice dans l'administration du service scolaire ». Il me semble de plus qu'en attendant le jour peut-être encore lointain où la nomination des instituteurs sera enlevée aux préfets, agents politiques, pour être rendue à leurs chefs naturels et compétents, ce conseil des inspecteurs pourrait beaucoup pour diminuer, sinon guérir, le mal profond et si dangereux dont le corps des instituteurs français souffre et se plaint unanimement : à savoir la dépendance scandaleuse où ils sont tombés

par rapport aux comités électoraux et aux élus politiques de tout rang, devenus, par un des pires abus du régime, les vrais arbitres de leurs destinées. — Ceci est un très grave sujet de préoccupation, sur lequel je reviendrai dans une de mes prochaines lettres.

5^e Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay.

— Très attaquées depuis quelques années déjà par nombre de gens ou qui les jaloussent ou qui les connaissent mal, l'existence de ces deux grandes écoles ne tient qu'à un fil. Leurs défenseurs — parmi lesquels figurent, naturellement, tous ceux qui y ont été formés — seront reconnaissants à M. Couyba d'avoir proclamé qu'elles méritent de vivre, et que l'on y fait d'utile besogne, qui serait moins bien faite ailleurs. Voici ce qu'il propose pour en améliorer et en augmenter le rendement (il faut savoir qu'on leur reproche surtout de coûter fort cher relativement au petit nombre nombre de maîtres et de maîtresses qu'elles préparent) :

a) « Leur donner un peu d'air, la possibilité plus grande de recevoir des auditeurs libres, la possibilité plus grande de suivre des cours extérieurs » (à l'Université de Paris, par exemple).

b) « Obliger leurs élèves à se mettre en contact avec les écoles normales, avec les écoles primaires supérieures, avec les écoles primaires pour leur éducation professionnelle actuellement très négligée. »

c) « Le recrutement devrait s'en faire à peu près exclusivement au moyen des *quatrièmes années* organisées dans les écoles normales des villes d'universités. Elles existent déjà : il faudrait en augmenter le nombre, avec quelques bourses ou fractions de bourses.

» Au concours, les premiers seraient *boursiers* ; les moyens *auditeurs libres* avec ou sans indemnités ; les derniers admissibles auraient une *délégation* dans les écoles primaires supérieures.

» *Il faut que l'accession de l'élite des primaires aux postes supérieurs soit de plus en plus facilitée. Il y a là d'admirables réserves.* »

6^e Formation des instituteurs : écoles normales. — Le rapporteur passe en revue les principaux projets qui ont vu le jour touchant la formation des maîtres primaires : suppression des écoles normales et préparation des instituteurs par les lycées (projet Massé) ; transformation de ces écoles par des systèmes qui les mettraient en rapport avec l'enseignement secondaire ou supérieur (projet Aulard, Lauraine, Gérard-Varet, Picavet). Aucun d'eux ne le satisfait entièrement. Et il démontre, par une argumentation serrée et précise, que les écoles normales doivent être

maintenues intactes et que rien ne saurait les remplacer avantageusement, parce qu'elles sont des *écoles professionnelles*, et que c'est ce caractère accentué qui leur a donné leur efficacité. Enfin ! voici donc un homme qui nous connaît et nous juge autrement que sur des rapports intéressés ou vagues ; nous voici tirés des griffes de l'incompétence documentée par l'aversion et le parti-pris ! Puis-ent les rapporteurs des futurs budgets ne pas abandonner le terrain conservateur où s'est si résolument placé M. Couyba ! — Non pas que celui-ci estime que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il entrevoit des possibilités d'amélioration au régime actuel et les signale à ses collègues. Il voudrait notamment que l'on ouvrît un peu plus les écoles normales (admission d'élèves externes), et que l'on y fortifiât la culture générale soit en menant les élèves-maîtres assister à quelques cours d'université, soit en leur faisant faire des conférences par un professeur bien choisi de l'université ou du lycée. Il n'y a rien là de subversif, et de telles mesures ne feraient que généraliser ce qui se pratique déjà en plusieurs endroits.

7^o *Ecoles primaires supérieures : personnel.* — Les professeurs d'écoles primaires supérieures sont en nombre insuffisant. Sur un personnel de 1800, 500 ne sont que des instituteurs délégués. En vue de remédier à cette pénurie, M. Couyba adopte et recommande un intéressant projet élaboré par l'inspecteur-général René Leblanc. « Ce projet consiste essentiellement dans la division en deux parties de la préparation au professorat (lettres ou sciences). La première partie serait confiée, pour chaque sexe, à cinq ou six écoles voisines de facultés ; prix de revient d'un élève : 500 fr. par an. La préparation s'achèverait, en un an, à Fontenay ou à Saint-Cloud, qui recevraient chacun 50 ou 60 élèves ; prix de revient d'un élève : 2500 fr. au lieu de 5000 fr. par an... La préparation d'un professeur coûterait donc à l'Etat : 500 + 2500, soit 3000 fr. au lieu de 10 000 fr., pour deux ans ; c'est-à-dire que sans élever la dépense, on préparerait trois fois plus de maîtres... »

Ce projet séduit d'autant plus M. Couyba qu'il y voit le moyen de sauver les écoles de Fontenay et de Saint-Cloud de la destruction, en leur faisant produire, *sans augmentation de dépenses*, trois fois plus de professeurs qu'elles n'en fournissent annuellement.

8^o *Collaboration des instituteurs à l'organisation de l'enseignement primaire.* — Je terminerai cette analyse en notant une dernière proposition qui tend à introduire un peu d'esprit démocratique dans l'administration de l'enseignement primaire, à l'imi-

tation de ce qui se passe déjà dans l'enseignement secondaire plus favorisé. Le rapporteur regrette que « les instituteurs, les professeurs, les inspecteurs primaires, les directeurs d'écoles primaires supérieures ou d'écoles normales, n'aient presque jamais été consultés quand des réformes sérieuses ont été faites » dans leur ordre d'enseignement. Il est d'avis qu'au contraire « la collaboration sérieuse et sincère à tous les degrés de la hiérarchie devrait être la règle ». Et il conclut en disant : « Il faut donc souhaiter assez longtemps à l'avance une consultation normale de tous les fonctionnaires intéressés à une réforme, à tous les degrés de la hiérarchie et donner à chacun le sentiment qu'il a collaboré à la rédaction des règlements auxquels il est soumis et des programmes qu'il lui faut développer. Il faut aussi donner plus d'attributions réelles et plus de vie aux conseils départementaux ».

Vous le voyez : c'est le vieux principe d'autorité qui s'affaiblit et qui recule devant une conception nouvelle de l'organisation des services publics plus conforme au principe de la démocratie, plus conforme également au concept fondamental de la morale laïque : celui de la dignité personnelle. Encore un sujet qui se retrouvera prochainement sous ma plume, comme étant de nature à provoquer d'intéressantes observations.

H. MOSSIER.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME
pour les classes primaires supérieures du Canton de Vaud.

Arithmétique, géométrie et comptabilité.

Après une révision du système métrique et des fractions ordinaires, après de nombreux problèmes sur les nombres entiers, les nombres décimaux, les fractions ordinaires et quelques considérations sur les nombres complexes, on abordera les règles de trois, les questions d'intérêt et d'escompte, avec calcul rapide pour les taux usuels, les règles de société, de mélange et d'alliage, le carré et la racine carrée, les rapports et les proportions.

Dans les nombreux exercices d'application, le maître n'oubliera pas le sens du mot pratique, qui veut dire applicable aux opérations ordinaires de la vie journalière, par des procédés rapides, expéditifs, mais toujours exacts, où intervient souvent le calcul mental.

Les problèmes à trucs, véritables casse-tête chinois, ceux sur le temps que mettent les robinets à remplir ou à vider un bassin, sur l'heure à laquelle se rencontrent les aiguilles d'une montre, sur le nombre de sauts que doit faire un chien de chasse pour atteindre un lièvre, sur certains mélanges ou alliages qu'on se garderait

bien de composer ou que la loi interdit, sur certains nombres complexes et autres questions fantaisistes qu'on retrouve dans trop de manuels d'arithmétique, ne sont pas des exercices pratiques.

On a dit avec raison que les tracés graphiques des chemins de fer remplaceraient avantageusement les classiques courriers, et la composition des rations alimentaires, les mélanges d'engrais se substitueraient sans inconvénients aux trop fameux problèmes sur les lingots.

L'algèbre élémentaire figure au programme de la classe primaire supérieure. C'est une généralisation de l'arithmétique. On se servira des notations algébriques pour abréger le langage et l'écriture. Vouloir aller trop loin dans ce domaine serait pure chimère. Quand on aura donné les notions élémentaires de calcul algébrique applicables aux nombres positifs et négatifs, abordé la résolution des équations du premier degré, à une inconnue, ou, cas échéant, à plusieurs inconnues, avec application aux problèmes d'arithmétique, on aura à peu près épuisé les quelques questions qui se rapportent à ce domaine toujours abstrait et, partant, assez difficile de l'algèbre.

Dans la géométrie, le but à atteindre est de familiariser les élèves avec les formes géométriques simples et de leur apprendre à effectuer quelques constructions élémentaires de dessin linéaire. Le maître fera appel à l'intuition toutes les fois qu'il sera possible. Une fois les notions de géométrie plane et de géométrie dans l'espace données, le maître en fera faire les applications au dessin, au métrage, aux arts et à l'industrie. Le cubage d'un tronc d'arbre, d'un tas de gravier ou de fumier, le jaugeage d'un tonneau peuvent se faire en tout temps. Les exercices d'arpentage se feront en été et exclusivement sur le terrain. Les élèves prendront des croquis pendant les opérations. Rentrés en classe, ils rapporteront leurs plans à l'échelle indiquée.

A l'enseignement des mathématiques se rattache naturellement celui de la comptabilité dont l'utilité est évidente, non seulement pour les commerçants, les fabricants, mais aussi pour les agriculteurs et pour tous les particuliers en général. Dans le commerce, on rémunère les débutants en raison des services qu'ils peuvent rendre, et la préférence est toujours accordée à ceux qui, à conditions égales de bonne tenue et d'instruction, possèdent une belle écriture, chiffrent correctement, calculent vivement et sans erreurs. La calligraphie sera donc toujours soignée et particulièrement dans les exercices de comptabilité, de correspondance commerciale et d'arithmétique. Il est particulièrement recommandé de placer les documents commerciaux sous les yeux des élèves, de faire confec-

tionner les pièces comptables des opérations et d'appuyer ces leçons de nombreux exercices d'application.

PROGRAMME

1. *Arithmétique.* — Revision du système métrique et des fractions ordinaires. Nombres complexes. Règle de trois composée. Intérêts et escomptes. Règles de société, de mélange et d'alliage. Rapports et proportions. Carré et racine carrée et notions élémentaires d'algèbre.

2. *Géométrie.* — Notions fondamentales. Mesures des lignes et des angles. Surfaces et volumes. Applications.

Notions d'arpentage et exercices pratiques. Croquis et plans cotés. Echelle. Cadastre.

3. *Comptabilité.* — Prix de revient. Exercices se rapportant à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Termes commerciaux : lettre de voiture ; monnaie et change ; sociétés anonymes ; actions et obligations ; effets de commerce ; comptes-courants. Exemples pratiques de tenue des livres en partie simple. Inventaire et bilan.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fondation fédérale Berset-Müller. — Le Conseil fédéral a nommé, sur le préavis de la Commission administrative de l'établissement, Mme Steiger, de Berne, directrice de l'Asile de Melchenbühl près Berne, en remplacement de Mme Scheidegger, décédée.

Mlle Lanz, institutrice bernoise en retraite, est admise comme pensionnaire.

Le total des dépenses pour 1906 ascende à la somme de fr. 15 898. Le budget n'a pas été dépassé.

JURA BERNOIS. — **Charles Périllard.** — Le 26 février, par un soleil splendide qui se réverbérait sur l'épaisse couche de neige couvrant la vallée de Moutier-Grandval, un cortège énorme accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière de Chablières, la dépouille mortelle de Charles Périllard, directeur de l'école secondaire. Les élèves des écoles, la musique-fanfare, un groupe de jeunes gens portant de grandes couronnes, précédaient le corbillard suivi par la foule des anciens élèves, des amis, des connaissances. Les autorités locales étaient au complet ; les districts voisins étaient fortement représentés.

Devant la fosse ouverte, trois discours ont été prononcés par MM. Paul Bechler, négociant, au nom de la commission de l'école secondaire et de la municipalité, par M. Péquegnat, directeur d'école à Delémont, pour la société des maîtres secondaires et par M. O. Sautebin, instituteur à Saicourt, au nom du corps enseignant du district de Moutier. Cette cérémonie imposante a été introduite par un chant des élèves secondaires et terminée par un chœur des instituteurs. Dans son oraison funèbre, devant la maison mortuaire, M. le pasteur Borel avait rendu hommage aux grandes qualités de cœur de cet instituteur de mérite.

Charles Périllard, né en 1846, avait fait ses études à Neuchâtel. Il fut le premier directeur de l'école de Moutier, créée en 1870. A ce moment, Périllard avait pour collègue M. Roost, actuellement chef de bureau aux chemins de fer fédéraux, à Berne. C'est donc pendant près de 37 ans que Périllard a été à la tête de

L'enseignement secondaire à Moutier. Son succès a été grand, car c'était un charmeur. Son cœur aimant, sa bonté naturelle, sa conversation agréable, son esprit fin et distingué lui attiraient toutes les sympathies. Son dévouement à la chose publique était inépuisable. On a dit comment il recommandait chaque hiver à ses élèves les petits oiseaux privés de nourriture; cette compréhension de la nature, il la reportait sur les sites enchanteurs de la belle vallée de Moutier-Grandval, qui n'eurent jamais plus chaud défenseur que lui. C'est à lui également qu'on doit la plantation d'arbres le long des routes et des chemins du chef-lieu. Périllard a été un promoteur des sociétés locales de Moutier; pendant longtemps il a dirigé une société dramatique qui a donné d'excellentes représentations.

Comme instituteur, Périllard a eu une grande influence. On peut dire qu'il a joui de l'attachement et de la reconnaissance de tous ses élèves parce qu'il les aimait réellement. Son enseignement était fait de clarté et de bon sens. Il ne cherchait pas à atteindre des sommets inaccessibles, mais s'attachant aux faibles et aux petits, son âme leur insufflait la confiance, sa parole illuminait leur esprit et, avec un maître comme celui-là, on ne pouvait rester en arrière. Aussi comprend-on l'enthousiasme avec lequel ses anciens élèves, ses amis, entraient en lice quand quelque orage grondait sur la tête du directeur aimé, car la vie, elle aussi, n'offre pas toujours des perspectives riantes. Ajoutons que Charles Périllard a toujours été désintéressé, qu'il n'a compté ni avec sa bourse, ni avec son temps. Il fit partie du conseil municipal de Moutier, de la commission du brevet primaire, et était, à sa mort, délégué au synode scolaire cantonal. Atteint subitement d'un mal qui ne pardonne pas, il a vu venir la mort et l'a regardée en face; il s'en est allé sans plaintes, ni récriminations, sachant que sa journée était terminée, mais aussi que sa vie n'avait pas été inutile.

† **Constant Marchand.** — La mort de M. Constant Marchand, instituteur à Moutier, a suivi de très près celle de son collègue, M. Périllard : M. Marchand a été inhumé le lendemain des funérailles de M. Périllard. Un cortège imposant suivait la dépouille mortelle de cet instituteur modeste, auquel la vie et les circonstances ont souvent été dures et pénibles. Atteint d'une maladie de poitrine, M. Marchand dut souvent renoncer à son école pour chercher la guérison ou plutôt une amélioration de sa santé dans le sanatorium d'Heiligenschwendi. Avant d'être nommé à Moutier, il avait été instituteur à Cormoret, dans le val de Saint-Imier. Par ses relations avec la société du Grütli, il a été un des promoteurs de la gratuité des manuels et fournitures scolaires, dans le district de Courtelary. M. Constant Marchand, né le 14 mars 1860, à Court, était un élève de l'école normale de Porrentruy, où il avait été breveté en 1880.

Au cimetière, c'est M. le pasteur Borel, président de la commission scolaire de Moutier, qui s'est fait l'interprète des autorités locales; il a parlé en excellents termes du défunt; M. Sautebin, instituteur à Saicourt, s'est exprimé au nom du Synode scolaire dont il est président; il a insisté sur la modestie et l'urbanité de son collègue. Les élèves des écoles primaires et les instituteurs du district ont exécuté des chœurs de circonstance qui ont vivement émotionné l'assistance.

H. GOBAT.

*** **Interdiction.** — Le corps enseignant est prié de ne pas postuler, jusqu'à nouvel ordre, la place mise au concours à Affoltern dans l'Emmenthal.

Le Comité central.

VAUD. — **Conférence à l'Ecole normale.** — Le 21 février, les élèves filles de l'Ecole normale de Lausanne ont assisté à une conférence de Mme Koopmans-Maire, professeur, sur la coupe et la confection des vêtements de dames ; ce fut une causerie pleine d'aperçus intéressants présentés avec goût et mesure sur le métier de couturière et la nécessité pour, une femme, d'être vêtue d'une façon gracieuse, selon sa conformation, sa carnation et... sa position.

Tout en reconnaissant le mérite des nombreuses méthodes de coupe existantes, Mme Koopmans les déclare défectueuses, parce qu'elles demandent trop de mesures, trop de calcul, trop d'efforts de mémoire. Elle a cherché une méthode qui soit simple, pratique et donne des résultats certains, une méthode basée sur le bon sens et le raisonnement.

La géométrie s'applique mal au corps humain, qui n'est pas géométrique, heureusement, et qui varie non seulement par les formes et les proportions, mais par l'attitude. Quelle que soit la méthode de coupe, il faut en arriver à l'essayage et celui-ci doit être préparé en recherchant directement sur la personne elle-même *l'aplomb de l'étoffe et la correction des lignes*.

Et cette méthode, Mme Koopmanns-Maire l'applique, sous les yeux surpris et charmés de ses auditeurs, à l'exécution d'un corsage tailleur avec col, revers et basque. Elle paraît si sûre, si naturelle, si simple, que chacune quitte la salle persuadée d'avoir bien compris et de savoir, presque, exécuter le patron qui lui siérait si bien.

A. G.

Incendies dans les écoles. — Un incendie a consumé une école protestante à Montréal. Les enfants affolés n'ont pu être maîtrisés. On a retiré des décombres les cadavres de vingt-trois enfants et celui de deux maîtres.

A quand les exercices dits de *rassemblement*, comme les Anglais les appellent et dont nous parlions il y a quelques années ? Ils devraient être pratiqués de temps en temps dans beaucoup de nos vieux bâtiments scolaires qui abritent des centaines d'enfants.

Sans avertissement, au milieu des exercices ordinaires, retentit tout à coup le signal d'alarme. Sur le champ, la classe est suspendue, et, en deux ou trois minutes, tous les élèves doivent être rangés par groupes ou par classes à un endroit déterminé. Cette pratique est destinée à éviter la panique et l'affolement en cas d'incendie, à habituer les élèves à se maîtriser et à obéir vivement, sans bousculade et sans bruit.

BIBLIOGRAPHIE

Reden gehalten an der Eröffnungsfeier des Oberseminars zu Bern. — Brochure de 22 pages, en vente à 40 cent. chez G. Grunau, éditeur à Berne. En garde, une vue du bâtiment qui abrite les classes supérieures de l'école normale des instituteurs bernois (Oberseminar) ; puis une poésie de circonstance « *Unsere Pflanzschule* » du Dr H. Stickelberg ; le discours par lequel M. le Dr Gobat remet, au nom de l'Etat, le bâtiment à la direction et aux élèves de l'école ; le discours d'adieu du directeur sortant, M. Martig, et le discours-programme très impatiemment attendu de son jeune successeur, M. le Docteur Schneider.

Recommandé à ceux de nos collègues qui lisent l'allemand et qui ont suivi avec quelque intérêt l'œuvre de réorganisation de nos écoles normales.

B.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré supérieur.

L'encre.

Ce produit est connu de chacun. Pas une demeure, même la plus humble, où il ne s'en trouve une petite provision. On en reconnaît et apprécie facilement les propriétés : la fluidité et la teinte d'un noir bleuâtre ou rougeâtre. On est moins au courant de la composition et du mode de préparation des encres modernes. Cela s'explique surtout par le fait que les fabricants ne révèlent pas leurs formules au public et que les progrès de la chimie industrielle ont passablement modifié les procédés d'autrefois.

Il n'entre pas dans notre plan de donner une sorte d'exposé technique de ce produit, quelque intéressante que serait cette étude. Ne sortons pas du cadre que nous impose un enseignement général.

Laissons tomber une goutte de ce liquide noir sur une plaque de verre : elle formera une tache ronde qui, au lieu de s'étendre comme de l'eau, s'agglomère en forme de lentille, ainsi que le ferait une goutte de lait. L'encre n'est donc pas tout à fait fluide, elle a un très faible degré de consistance provenant de la présence d'un peu de gomme. Vous devinez sans peine l'avantage de cette addition : au bout de la plume l'encre ne coulera pas d'elle-même, elle s'y maintiendra aussi longtemps que la pointe d'acier ne touche pas le papier ou qu'elle ne glisse pas à sa surface.

Regardez attentivement le contenu de vos encriers, vous verrez que vous n'avez pas à faire à une couleur semblable à celles que vous délayez dans vos godets de porcelaine. Pas de dépôt boueux au fond de l'encrier, mais un liquide clair et partout également noir. Vidons le reste de ce flacon d'encre dans un verre ; vous aurez une liqueur bien homogène, quoique je n'aie pas auparavant agité le flacon. Il est vrai qu'après un séjour prolongé dans vos encriers, une partie de l'encre s'évapore et il se forme un léger dépôt noir sur le fond et les parois. Mais si nous prenions, au lieu d'encre, une couleur à la détrempe, nous aurions au-dessus un liquide peu coloré, puis plus foncé, et au fond une épaisse bouillie.

L'encre ne résulte donc pas, comme quelques-uns le supposent, de l'incorporation d'une poudre noire dans de l'eau : c'est le produit d'une combinaison chimique fixe. Ordinairement, cette combinaison est obtenue par la décoction de la poudre de noix de galle unie à une solution de vitriol vert (sulfate de fer).

Vous avez sans doute remarqué souvent sous les feuilles du chêne de petites excroissances sphériques provenant de la piqûre de la feuille par un insecte. Ces petites boules sont des *galles* ou *noix de galle*. Recueillies avant la sortie de l'insecte, les noix sont dures, brunes, tuberculeuses et pesantes ; ce sont les *galles noires* du commerce. Les meilleures nous viennent d'Orient (Chine, Inde, Turquie d'Asie). Quand l'insecte est sorti, la galle n'est plus aussi bonne : c'est la *galle blanche*. Toutes les parties du chêne contiennent plus ou moins de *tanin*, mais c'est dans la noix de galle que cet élément se présente sous la forme la plus pure et la plus facile à extraire. Le tanin renferme de l'*acide gallique* qui, agis-

sant sur le fer du vitriol, constitue un composé soluble dans l'eau et de couleur bleu-noir.

Beaucoup de recettes ont été données, depuis le dix-huitième siècle, pour la préparation de l'encre. En voici une, très simple, qui produit l'encre du plus beau noir :

Noix de galle concassée fine.	1 kg.
Sulfate de fer ou couperose verte	0,5 kg.
Gomme arabique	0,5 kg.
Eau	16 litres.

« On fait une forte décoction de la galle dans 13 à 14 l. d'eau ; on passe à travers une toile ; on ajoute à la liqueur claire la gomme, puis la couperose, qu'on a fait dissoudre séparément dans le reste de l'eau prescrite ; on agite le mélange de temps en temps, et on l'abandonne au contact de l'air jusqu'à ce qu'il ait acquis une belle teinte d'un noir bleuâtre. On laisse reposer, on tire à clair et on enferme l'encre dans des bouteilles que l'on bouche avec soin. »

(Il est possible d'obtenir, avec le bois de Campêche, une encre presque aussi bonne que celle-là. On fait bouillir une partie de bois de Campêche dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir huit parties de décoction. Après le refroidissement, on ajoute quelques grammes de chromate jaune de potasse, et on agite vigoureusement. L'encre peut servir immédiatement).

Chaque fabricant a sa formule qu'il tient secrète. Les encres communes sont préparées avec des produits moins coûteux et moins purs. Elles sont naturellement moins fluides et plus sensibles à l'action de la lumière. Certaines encres s'épaissent rapidement, d'autres pâlissent ou jaunissent par le temps. Ce produit doit être conservé dans des flacons bien bouchés, mis à l'abri de la lumière.

L'usage de l'encre réclame aussi quelques précautions. L'encrier doit demeurer bouché quand il n'est pas employé ; il faut éviter de le laisser exposé directement aux rayons solaires. On ne doit pas tolérer dans le fond de cet objet un dépôt boueux. Avant de mettre une nouvelle dose d'encre fraîche, il est souvent nécessaire de laver l'encrier, surtout s'il a été exposé à la poussière d'une salle d'école ou d'un bureau.

Les meilleurs encriers sont les plus simples, à récipient en verre ou en porcelaine. Le métal est toujours nuisible.

Mais l'encre ordinaire, malgré sa fluidité et sa belle couleur, n'est malheureusement pas très solide : elle est aisément détruite par le chlore, les chlorures, les vapeurs acides, le sel d'oseille. L'air humide même jaunit les caractères tracés avec l'encre ordinaire. L'encre de Chine n'a pas ces inconvénients. Composée d'un mélange de noir de fumée purifié, avec des succs de plantes, de la colle de poisson et de l'eau, elle forme une pâte que l'on réduit en bâtonnets et que l'on fait sécher. Pour s'en servir on en délaye dans un peu d'eau. Cette encre est indélébile et n'attaque pas les plumes et les instruments d'acier. On l'emploie surtout pour le lavis et le dessin technique.

L'encre à copier, qui permet de décalquer l'écriture sur une mince feuille de papier humectée, est obtenue par la dissolution d'une certaine quantité de sucre candi dans l'encre ordinaire.

Il existe des *encre spéciales* pour la tenue des écritures de commerce : encres

de couleur rouge, jaune, verte et bleue. Ce sont le plus souvent des solutions de matières végétales ou minérales dans des acides ou des alcalis, auxquelles on ajoute un peu de gomme et d'eau.

U. B.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Le postillon.

Le temps n'est plus des lourdes pataches et des postillons faisant sonner leurs cors ; ils n'existent que dans la mémoire des vieilles gens qui se plaisent à trouver aux choses du passé un pittoresque que n'offrent pas nos modernes moyens de locomotion. Nos postillons sont, au costume près, peu différents de nos cochers de fiacre et sont loin de ressembler aux types particuliers qu'étaient les anciens conducteurs des lourds véhicules de jadis. Celui de mon village a, lui, quelque originalité que je me plaisir à retracer ici. Il a conservé, peut-être le tient-il de son père, un cachet pittoresque et tant soit peu ancestral.

Son visage, aux traits fortement accentués est impassible ; ne cherchez pas à lire sur cette physionomie, vous n'y trouveriez qu'un air de fermeté ; ses yeux, d'un gris de fer, profondément encavés dans les orbites, sont toujours dirigés en avant, comme si, à force de guetter sur les routes les obstacles à éviter, il avait perdu la faculté de voir à droite et à gauche. Sa carrure est vigoureuse, ses membres forts, ses mains habituées à tenir le cuir, sont elles-mêmes presque devenues du cuir, et pourtant leur sensibilité est extrême. Ses jambes sont hautes, mais sa position assise coulumière a rendu son maintien gauche et sa démarche maladroite : on sent qu'il n'est vraiment à l'aise que sur le siège de sa diligence ; diligence ! voyez donc comme la marche du temps a rendu ce nom ironique : les choses ont progressé, le vieux terme est resté et la diligence est actuellement l'un des véhicules qui va le moins diligemment.

Il est six heures du matin : notre postillon est prêt pour sa course quotidienne, jour après jour, vêtu de l'inévitable costume bleu à boutons argentés, il se dirige vers l'écurie, donne à ses chevaux qu'il aime jalousement leur picotin d'avoine et les conduit à l'abreuvoir ; puis il les harnache, apaisant de la voix le coursier impatient : « Allons, Bichonne, allons ! » Cette voix, plus révélatrice que sa physionomie, est chaude et bonne ; lorsqu'elle s'adresse aux deux bêtes elle s'attendrit ; les sonnailles sont mises et Bichonne et Major se plaisent à en secouer les grelots ; c'est le signal du prochain départ ; leur maître a préparé la bouillote d'eau chaude pour les voyageurs possibles, car l'hiver est dur et les marches longues ; il passe son manteau, dispose les couvertures et... en route pour le Bureau des postes. — Bonjour, postillon. — Bonjour, est sa réponse laconique de tous les jours. Il prend les sacs de correspondance, les paquets, les met dans le caisson, remonte sur le siège, saisit les brides, et d'une voix chantante : ho, hue, hop ! les voilà partis. La voiture jaune disparaît dans les lacets d'une route de deuxième classe, bien entretenue ; des deux côtés sont des fourrés auxquels succèdent des forêts de sapins ; il n'y a pas de neige, l'air est vif et le soleil brille ; le postillon sent mieux qu'il ne la comprend la splendeur de cette nature, et sa voix monte fruste et vibrante dans l'air transparent : il chante ces vers sans rythme :

Je suis le joyeux postillon,
C'est moi qui porte les paquets,
Les paquets de mon canton,
Je suis le joyeux postillon.

Il passe devant une maison foraine et la chanson s'interrompt : une jeune fille lui remet le léger paquet de la correspondance à envoyer ; avec un mutisme étonnant, il la glisse dans sa sacoche et d'un mouvement de la main il fait mettre la voiture en branle. De temps à autre il rencontre un char monté par des bûcherons et trainé par des bœufs. Au premier relais monte parfois un voyageur ; si c'est une dame, plein de prévenances, mais sans être officieux, il la décharge de ses colis, l'aide à se hisser au fond du véhicule, du doigt lui désigne la bouillote d'eau chaude, arrange avec soin une ou deux couvertures sur ses genoux, et... fouette cocher ! Si c'est un jeune homme, un commis voyageur sociable et qui voudrait parler un peu, il se hâte de lui montrer que la conversation n'est pas son fort, répond par monosyllabes à ses questions, et si l'autre devient par trop pressant, il lui tourne résolument le dos et se met à haranguer ses bêtes ; c'est du reste le seul langage dans lequel il excelle : — Doucement, doucement, Bichonne ; et sur un saut de l'un des chevaux : — Allons, Major, n'aie pas peur, ce n'est qu'un tronc d'arbre.

Il n'est pas causeur ; mais le soir, lorsqu'il rentre, ayant eu deux heures à attendre à l'un des relais, il a quelquefois bu ; c'est alors un autre homme, et sa faconde est intarissable ; il vous raconte l'histoire de tous les chevaux qu'il a dirigés dans sa longue vie de postillon ; il vous dit l'intelligence de celui-ci, l'empêtement de celui-là que lui seul parvenait à faire obéir.

Le postillon ne s'est pas marié ; ses chevaux sont sa famille ; il leur parle comme à des personnes raisonnables, et si l'un d'eux est malade, il le soigne et le panse avec amour, l'encourage de bonnes paroles et le flatte d'un coup léger de la main. Il reste étranger aux choses de ce monde et ne veut rien savoir que ses bêtes et la route qui les porte. Il gagne ainsi sa petite vie, chante chaque jour la même chanson, n'a jamais d'autre joie que celle de recevoir un éloge sur la manière dont il sait conduire et d'autre chagrin que la mort de ses chevaux. Vie de devoir, vie simple et dépourvue d'ambition, telle est la vie du postillon !

A. B.

DICTÉES

Degré supérieur.

La nuit en mer.

Le ciel et la mer se sont obscurcis. Une lame de clarté, semblable à une épée flamboyante brandie par la main d'un invisible archange, demeure encore à l'horizon des flots. Cette lueur me fascine, je n'en puis détacher le regard. Et mes pensées s'en vont là-bas, vers la lointaine patrie où luit en cet instant le soleil du matin. Je vois les toits de la ville et les arbres couverts de leurs jeunes feuilles, et le profil familier des montagnes ; je vois aussi, un à un, et sans en oublier aucun, tous ceux que je n'ai quittés que matériellement, c'est-à-dire si peu ! Je songe que ceux qui sont debout ont la tête en sens inverse de la mienne et subitement j'ai la sensation nette de la distance.

La nuit s'est faite. Infatigablement le grand steamer glisse sur les eaux ténèbreuses. Les nuages un instant dissipés reprennent possession du ciel. Une étoile brille seule un instant du côté de l'occident, puis elle disparaît aussi, et de nouveau les brouillards nous enveloppent de leur froid suaire.

(*Terres lointaines.*)

PAUL SEIPPEL.

Vocabulaire. — Obscurci, flamboyant, l'archange, fasciner, le profil, familier, matériellement, la sensation, infatigablement, le steamer, le suaire.

Faire écrire la dictée en mettant les pronoms personnels et les verbes à la première personne du pluriel du présent de l'indicatif.

Faire trouver les qualificatifs et les pronoms personnels de la dictée.

PAUL CHAPUIS.

Le vieux sculpteur.

Le vieux sculpteur, tous les soirs, s'accoudait à sa fenêtre. Il dominait le dédale des rues pauvres, l'immense étendue des toits où les cheminées se dressent, comme une foule immobile, au-dessus de la foule mouvante de l'énorme cité.

Les fumées montaient en ondulant, les épaisses fumées d'usines, et les fumées légères, les fumées noires, les fumées grises, les fumées blondes. Elles bleuissaient et se doraien, elles se rejoignaient et s'évanouissaient dans la brume. Le sculpteur regardait tout cela.

L'obscurité grandissait. Elle venait on ne savait comment, descendait du ciel, s'élevait des rues, s'exhalait des lourdes silhouettes noires. Le sculpteur voyait s'allumer des points d'or dans cette nuit. Des rubans de lumière suivaient les grandes rues. Ici et là, un réverbère isolé déchirait les ténèbres d'une ruelle. Des raies de clarté apparaissaient entre les persiennes closes. Et parfois, tout à coup, une fenêtre s'ouvrait comme un carré de feu.

Le sculpteur rêvait à toutes les douleurs que ces lumières éclairaient. Puis il se détourna et rentrait dans la galerie.

De hautes formes noires se succédaient le long des parois. La lampe s'allumant montrait des crucifix, en bois, en glaise, en plâtre, en marbre. Des reflets s'accrochaient aux pieds et aux mains rigides. Cà et là un rayon faisait surgir une face blême. Et c'était une fantastique assemblée de jeunes hommes douloureux qui se mouraient, calmes et beaux comme des dieux. NOELLE ROGER.

(L. BY.)

(*Le Sculpteur de Christs.*)

En omnibus.

I. En cette triste saison d'automne, les souvenirs s'abattent sur vous comme des oiseaux noirs. Et les souvenirs affaiblissent. Il faut remplir son devoir sans penser.

Sur les banquettes de velours fané, on ne voyait que des visages ternes, des yeux éteints. C'étaient des employés, leur serviette sous le bras, des femmes en noir qui portaient un sac ou des livres dans une courroie. Chacun allait où l'appelait sa fonction, la remplir sans joie. Quelque fêlure ancienne anémiait leur cœur; ou les difficultés de la lutte l'avaient atrophié. Et l'existence les emportait, les cahotait, toujours pressés, tourmentés par le souci des petits actes qu'ils devaient rigoureusement accomplir, mais indifférents et ne souffrant plus.

« Pensaient-ils, ceux-là ? Ah ! si, par hasard, ils s'arrêtaient pour réfléchir, les malheureux, s'ils évoquaient le passé, s'ils se comparaient à leur jeunesse, peut-être n'auraient-ils plus la force de continuer leur marche... »

II. Déjà les rues devenaient plus populeuses ; une interminable suite de chars, de camions de transport les encombraient ; les omnibus, de distance en distance, dressaient leurs masses claires. Des ouvriers remplaçaient les bourgeois.

Plus loin, un marché s'étalait tout le long du trottoir. Sur des tréteaux bas s'entassaient des fruits, des légumes, des coquillages, du poisson. On criait la viande à des prix dérisoires. De vieux habits et des jupes suspendues à des cordes flottaient au vent. Et c'était tout autour une invraisemblable cohue de femmes et d'enfants qui marchandaient, se disputaient, vociféraient. NOELLE ROGER.

(L. By.)

(*Le Sculpteur de Christ*)

Degré intermédiaire.

Le chalet.

Assis, le dos à la pente, sur son socle de maçonnerie blanche, il regarde de toutes ses petites fenêtres. Ses tavillons lavés de pluie, étamés de soleil, lui font un toit d'écailles brillantes. Son bois, selon ses caprices et son exposition, a pris avec les ans, ce brun velouté, chaud, vibrant, qui va de l'or du miel à la sépia la plus foncée, veinée de pourpre, en passant par le roux du chasselas et la terre de Sienne. L'inscription traditionnelle court, en grosse bâtarde, le long de la façade ; la galerie, garnie de géraniums, la souligne d'une bande écarlate. Volets verts et géraniums chantent leur chanson rouge et verte. Avec ses appentis, son large avant-toit, ses fleurs, la cheminée qui souffle sa petite fumée, on dirait un montagnard qui s'est assis, le dos contre sa hotte, et qui fume sa pipe, le chapeau rabattu, un brin de rhododendron à la boutonnière.

(Benjamin Grivel, *Le chalet.*)

Les chalets.

Toutes ces habitations ont l'air d'être nées du sol même ; leurs formes simples sont dictées par la seule nécessité ; leurs pierres sortent de la roche qui affleure, leurs poutraisons ont crû dans la forêt voisine. Ainsi ces demeures ont la beauté vivante d'un organisme, d'une structure en parfaite harmonie avec le sol d'où elles s'élèvent, où elles ont poussé comme le lichen sur le granit.

(Benjamin Grivel, *Le chalet.*)

Le montagnard.

L'Alpe a façonné le montagnard, hâlé son teint, rythmé sa démarche et son geste ; ses vêtements, déformés selon la coupe, se sont moulés sur son corps ; cotonnades, toiles bises, gros draps, ont pris, par les intempéries et l'usage, une couleur neutre que la vive lumière des hauteurs a mordue de son bistre ; la terre où il vit impose à cet homme un mimétisme qui le fait se confondre presque avec elle ; il est en accord avec la nature ; son existence rude, réglée par l'alternance des saisons, déroule autour du chalet ses actes immuables ; loin de rompre la grande solitude de l'Alpe, elle s'y吸orbe en la rendant sensible, comme le cri aigre des choucas ou le bond d'une pierre dans l'abîme révèle le silence bleu de l'espace.

(Benjamin Grivel, *Le chalet.*)

La chambre du chalet.

Petite, basse, exactement mesurée à la taille humaine, celui qui l'habite y a l'air d'un berger de bois serré dans son arche de Noé. La maîtresse poutre de mélèze soutient le plafond. Aux lambris, le sapin dessine ses veines et les rouges

ocelles de ses nœuds. C'est le bois ami de l'homme, tiède à l'appui ; le soleil qu'il a capté dans ses fibres en rayonne sans cesse en douce chaleur, parfumée de résine ; bien qu'amplifiés, les sons y perdent leur bruyance pour prendre une résonance familière, amicale, et rien n'égale, en sentiment d'exquise intimité, de percevoir dans la chambre bien close la musique de l'averse.

(Benjamin Grivel, *Le chalet.*)

Les fenils.

On construit les fenils près des endroits de passage. On y tient des provisions de fourrage qu'on va chercher l'hiver quand on en a besoin. Ils sont sans fenêtre, avec une large porte à deux battants ; et, entre les poutres des murs qui ne sont pas bien jointes, on peut regarder dehors. Le moindre vent y entre, mais la pluie n'y entre pas, comme il convient pour le foin. Et encore longtemps après qu'il a été fanché, il y a sur le tas de petits pétilllements, ce sont les sauterelles qui sautent, ou bien les félus qui cassent sous le poids du corps. Pourtant on se trouve bien là ; on est à l'abri après les longues courses ; et la nuit il fait frais. On y sent bien bon aussi : l'odeur sucrée de l'herbe sèche, avec un peu des parfums des fleurs ; une odeur qui est comme un goût.

(Alb. C.)

(C.-F. RAMUZ, *Deux coups de fusil.*)

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Compte de Caisse d'une jeune fille.

Marie Déverin, à Nyon, reçoit quelque argent de ses parents, pour ses menues dépenses ; mais elle doit présenter l'état de sa Caisse à son père, à la fin de chaque mois, à partir de cette année.

C'est la première fois que pareille chose lui arrive ; elle ne sait comment s'y prendre pour établir le petit compte qu'elle devait remettre à son père à la fin de janvier ; elle prie donc ses petites amies de lui venir en aide. Voici quelles ont été les variations de sa caisse :

En caisse depuis décembre 1906, 35 c. — Reçu de mes parents, le 1^{er} janvier, 5 f. — Acheté ce même jour 2 cartes de fantaisie de 10 c. et 2 timbres de 5 c. ; 1 boîte de fondants au chocolat pour ma tante Anna, 1 f. 20 ; — porté ce petit cadeau à 11 h., et reçu en échange une pièce de 2 f. — Le 3, donné 30 c. à un mendiant. — Le 4, acheté un recueil de morceaux de musique pour piano, pour enfant, de Rod. Braun, 1 f. 30. — Le 12, pris une carte de la Société « Le Léman » pour le concert du soir, 50 c. — Le 17, vendu des os et des chiffons pour 60 c. — Reçu le 18, 3 f. de l'oncle Edouard. — Le 21, acheté 2 cartes postales de 5 c. ; puis du lacet et une bobine de coton, pour 55 c. — Donné le 24, à ma petite sœur Berthe, un abécédaire pour son anniversaire, 45 c. — Le 27, achat de laine et de canevas pour 50 c. — Le même jour, reçu 1 f. d'une vieille dame malade, pour qui j'ai fait des commissions pendant le mois. — Maman m'a encore donné 50 c., le 29, pour avoir essuyé des « relavages » et balayé sa cuisine. — Le 30, j'ai pu placer 5 f. à la Caisse d'Epargne.

N. B. — Ce compte peut être donné en première année du degré supérieur, et déjà aux élèves avancées du degré intermédiaire.

Caisse de Marie Déverin, à Nyon, pour janvier 1907.

		Recettes	Dépenses
1	En caisse à ce jour	— 35	
1	Reçu de mes parents	5 —	
1	Acheté 2 cartes fantaisie de 10 c.		— 20
1	» 2 timbres de 5 c.		— 10
1	» 1 boîte fondants pour tante Anna		1 20
1	Reçu de tante Anna	2 —	
3	Donné à un mendiant		— 30
4	Achat de musique pour piano		1 30
12	1 carte de concert		— 50
17	Vente d'os et de chiffons	— 60	
18	Reçu de l'oncle Edouard	3 —	
21	Acheté 2 cartes postales de 5 c.		— 10
21	» lacet et coton		— 55
24	» abécédaire pour anniversaire de Berthe		— 45
27	» laine et canevas		— 30
27.	Reçu d'une vieille dame, pour commission	1 —	
29	» de maman	— 50	
30	Placé à la Caisse d'épargne		5 —
	Pour balance, reste en caisse		2 25
	Sommes égales	12 45	12 45

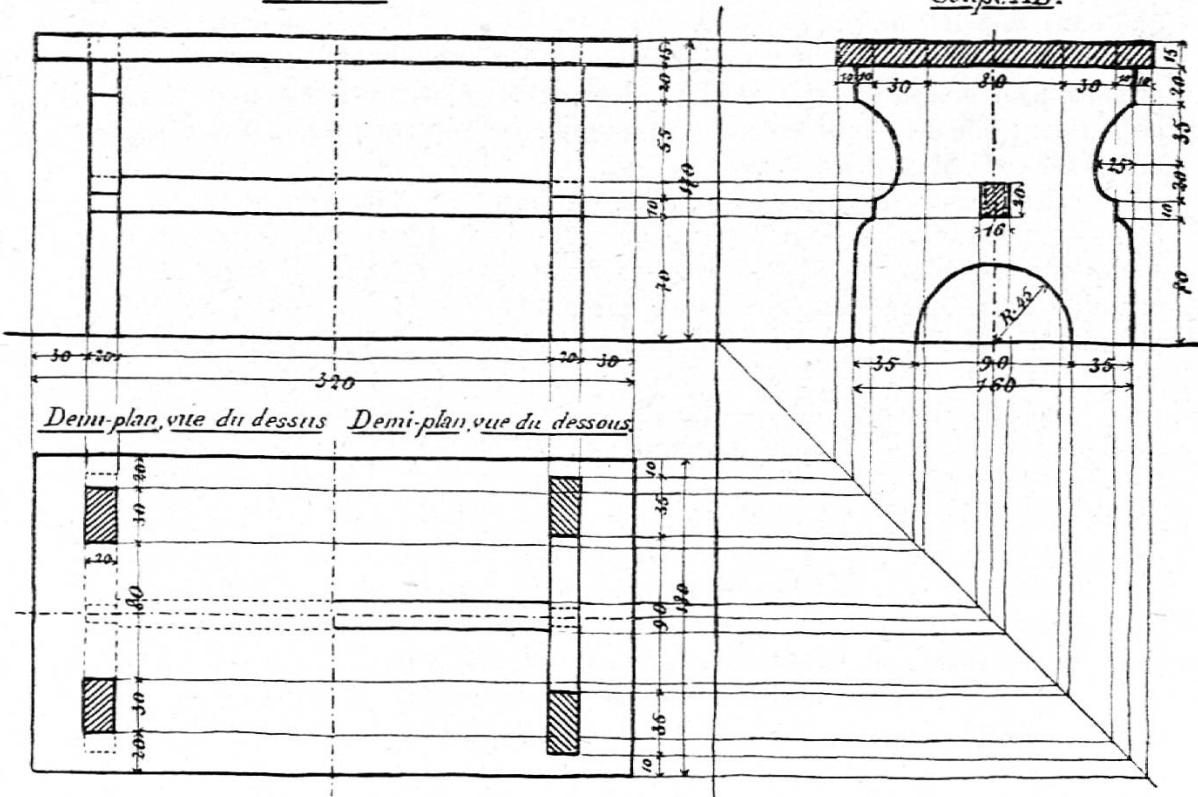
W. DORIER.

DESSIN

Croquis côté d'un tabouret de pied.

Élévation.

Coupe AB.



VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole Industrielle cantonale et Gymnase scientifique

Examens d'admission

Ces examens auront lieu le 15 avril courant dès 7 heures du matin. Les inscriptions des candidats sont reçues par la direction, jusqu'au 6 avril, tous les jours de 10 h. à 11 $\frac{1}{2}$ heures.

Age requis : 12 ans pour la classe inférieure de l'Ecole industrielle et un an de plus pour chacune des autres classes.

Pièces à fournir : pour les candidats venant de l'école primaire, le carnet scolaire ; pour ceux venant d'un collège communal, le certificat de passage réglementaire ; pour les autres candidats, un acte de naissance, un certificat de vaccination et les certificats obtenus dans leurs études antérieures.

ÉCOLES PRIMAIRES

Villeneuve. — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse de travaux à l'aiguille : fonctions légales ; traitement, fr. 1000 par an pour toutes choses. Adresser les offres de services au Département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au **15 mars**, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 27 février, le Conseil d'Etat a nommé M. **Jean Brunhes**, professeur à Fribourg, en qualité de professeur extraordinaire à l'Université de Lausanne pour un cours de géographie humaine.

M. **Émile Michaud**, en qualité de maître de français, d'histoire et de géographie au collège de Ste-Croix.

Mme **Cécile Develey**, maîtresse d'études, soit directrice de l'Ecole supérieure de Ste-Croix.

LAUSANNE

Ecoles supérieures de commerce, d'administration et de chemins de fer

Ouverture de la nouvelle année scolaire le 15 avril, à 2 heures.

ECOLE DE COMMERCE : 3 années d'études, de 15 à 18 ans ; **année préparatoire** de 14 à 15 ans.

ECOLE D'ADMINISTRATION : (postes, télégraphes, téléphones, douanes), 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

ECOLE DE CHEMINS DE FER : 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

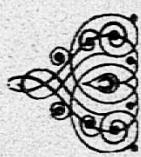
CLASSE DE PERFECTIONNEMENT destinée à faciliter aux étrangers l'étude de la langue française et de la comptabilité (durée : 15 semaines environ).

Les **jeunes filles** sont acceptées aux mêmes conditions que les jeunes gens. Les élèves des établissements secondaires du canton ou de la dernière année d'une école primaire supérieure sont admis sans examens dans la classe qui correspond à leur préparation, s'ils sont au bénéfice d'une promotion régulière.

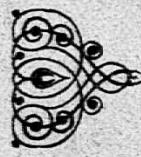
Les candidats porteurs de témoignages ou de carnets scolaires satisfaisants peuvent être dispensés de tout ou partie des **examens d'admission**, qui auront lieu le **lundi 15 avril, à 8 heures du matin**.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la Direction, place Chauderon, 3. (H. 30,755 L.)

LES MACHINES A COUDRE



SINGER



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE GRAND PRIX Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robet^{rt}, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

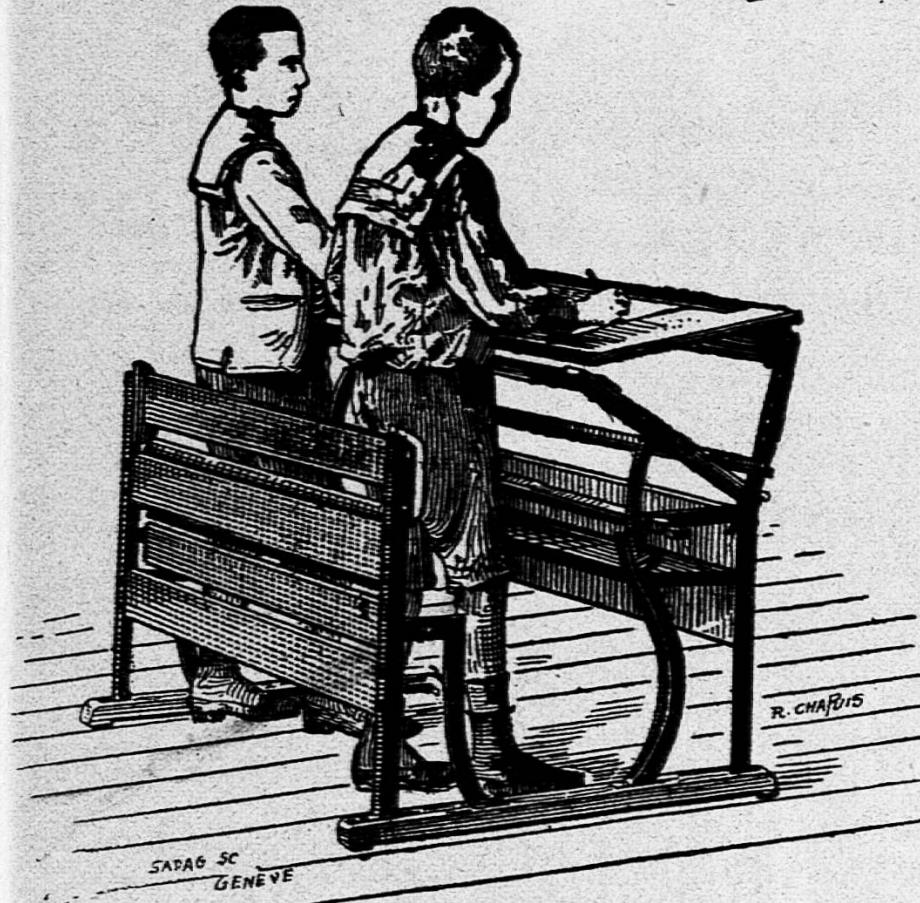
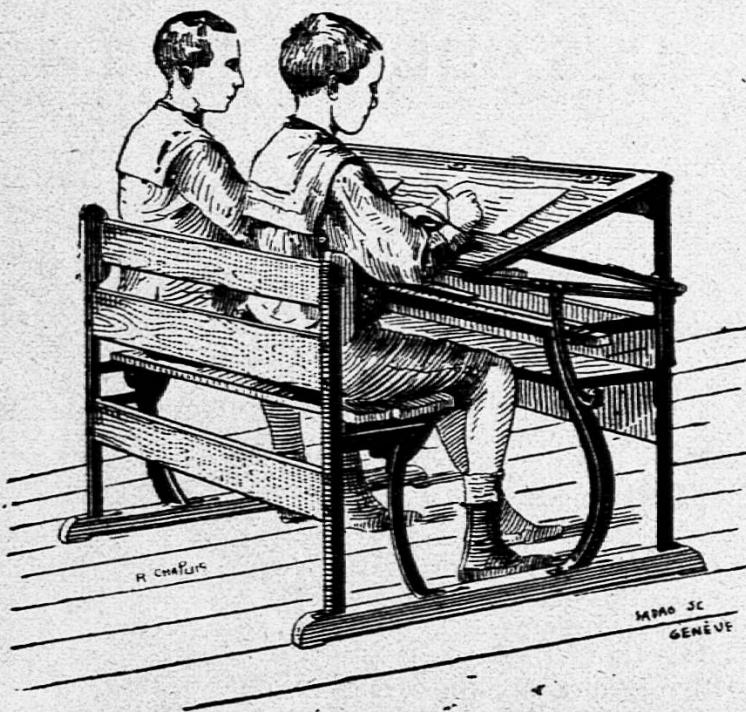
A. MAUCHAIN GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vullorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES SUCCÈS DU THÉATRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.),	1 — 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.)	1 — 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.),	1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.)	1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.)	1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.)	— 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 4 f.)	1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.)	1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 f.)	1 —	— L'héritage du cousin.	
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.)	1 — 20	— Le remède à Belet.	
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.)	1 —	— Parvenus.	
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.)	1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).	
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).	
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).		<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes <i>pour enfants</i> , avec chœur (3 h., 3 f. et figur.)	1 — 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.)	1 —	Partition piano et chants (en location). " des chœurs (rabais par quantité)	— 50
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 f. 1 h.)	1 —
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte	1 —	— Ces dames ! comédie en 1 acte (3 f.)	1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-		<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue	1 —
		— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue	1 —

Appréciations de la presse.

Tribune de Lausanne. — C'est une tradition, depuis quelques années, que Pierre d'Antan (M. Eugène Roch) donne à la Société des jeunes commerçants, qu'il préside durant de longues années et dont il dirige encore les cours, la primeur de sa dernière comédie. Sans faire aucunement tort aux autres numéros du programme, ou peut dire que cette comédie constitua pour beaucoup d'auditeurs, le clou de la soirée. «Le remède à Belet» — c'est le titre de la saynète d'hier — n'eut pas moins de succès que celles qui l'ont précédée. On acclama, on rappela auteur et interprètes.

Gazette de Lausanne. —Mais l'intérêt de la soirée a été spécialement à une pièce nouvelle de Pierre d'Antan (M. Eugène Roch), *Le remède à Belet*. Ce jeune auteur, dont le talent s'affirme chaque année davantage, a obtenu un très vif succès.

FETISCH FRÈRES, ÉDITEURS A LAUSANNE
■ SUCCURSALE A VEVEY ■

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 11.

LAUSANNE — 16 mars 1907.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



MOTOCYCLETTE

3 1/2 chevaux, de construction soignée, rapide et confortable, est à vendre pour cause de maladie. Conditions de paiement spéciales pour un membre du corps enseignant.

S'adresser par écrit au gérant de l'*Educateur*.

**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

**Gilets de chasse. — Calegons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.**

Dans une cure bien située du canton d'Argovie, on prendrait en pension une ou deux jeunes filles qui désirent apprendre l'allemand. Bonnes références.

Adresse : Herr Pfarrer **Haller, Rein** bei Brugg, Ct. Aargau.

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Près de 30 000 polices en cours

Conditions des plus libérales — Importantes réserves

**Avantages spéciaux aux membres
de la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

- Géographie générale illustrée. Europe.** Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75
- Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —
- Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4^o, cartonné 1 fr. 50
- Suisse et Premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —
- Manuel-Atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse, Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. 25
- Manuel-Atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —
- Premières leçons de géographie** destinées à l'enseignement secondaire. La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25
- Histoire illustrée de la Suisse** à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —
- Europe, nouvelle carte murale**, par W. Rosier, professeur, et E. Gæbler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr. —
- Suisse, carte murale muette** (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr. —
- Carte de la Suisse** pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70
- Carte muette de la Suisse** pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

Pour les Bibliothèques !

MM. Payot et C^{ie}, éditeurs, enverront à toute personne qui leur en fera la demande leur catalogue des livres de fonds à PRIX RÉDUITS.

LAUSANNE

Ecole supérieures de commerce, d'administration et de chemins de fer

Ouverture de la nouvelle année scolaire le 15 avril, à 2 heures.

ECOLE DE COMMERCE : 3 années d'études, de 15 à 18 ans ; **année préparatoire** de 14 à 15 ans.

ECOLE D'ADMINISTRATION : (postes, télégraphes, téléphones, douanes), 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

ECOLE DE CHEMINS DE FER : 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT destinée à faciliter aux étrangers l'étude de la langue française et de la comptabilité (durée : 15 semaines environ).

Les **jeunes filles** sont acceptées aux mêmes conditions que les jeunes gens. Les élèves des établissements secondaires du canton ou de la dernière année d'une école primaire supérieure sont admis sans examens dans la classe qui correspond à leur préparation, s'ils sont au bénéfice d'une promotion régulière.

Les candidats porteurs de témoignages ou de carnets scolaires satisfaisants peuvent être dispensés de tout ou partie des **examens d'admission**, qui auront lieu le **lundi 15 avril, à 8 heures du matin**.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la Direction, place Chauderon, 3. (H. 30,755 L.)

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brilliants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise 10% au corps enseignant.

